



Date de la Convocation
20 novembre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du
CONSEIL MUNICIPAL
2023-37 SEANCE DU 24 novembre 2023**

Date de l’Affichage
20 novembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s’est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes, sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents 7
Représentés : 4
Absents : 4

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, Maire,
M Philippe BARRAULT Adjoint,
Mme Florence DECHELLE, Mme Pascale BACQUET, Mme Marie CORNET-VERNET, M Pierre de MONTALEMBERT, M Daniel MATHÉ Conseillers Municipaux.

Objet de la délibération

Décision modificative n°5
Augmentation de crédit au
chapitre 65

ABSENTS et REPRESENTES

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA
Mme Oriane PODEVIN représentée par Mme Pascale BACQUET
M Grégory THIBAUD représenté par M Daniel MATHÉ
M Jean-Paul ANGLADE représenté par M Philippe BARRAULT

ABSENTS NON REPRESENTES

SECRETARE DE SEANCE : Mme Pascale BACQUET

Le Maire,

VU le budget primitif 2023 de la commune de Boissettes,

VU le besoin d’augmenter les crédit au chapitre 65 pour le paiement des indemnités des élus et les charges y afférentes,

DECIDE, à l’unanimité, d’effectuer la décision modificative suivante :

-Section fonctionnement :

Chapitre 011-dépense *compte 60618*

- 1000,00 €

-Section fonctionnement :

Chapitre 65- dépense

+ 1000,00 €

Envoyé en préfecture le 28/11/2023

Reçu en préfecture le 28/11/2023

Publié le

ID : 077-217700384-20231124-2023_37DELIB-DE



Fait à Boissettes le 24 novembre 2023

Secrétaire de séance
Pascale BACQUET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bacquet', positioned below the typed name of the secretary.

Le Maire,
Thierry SEGURA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Segura', positioned below the typed name of the mayor.